

Daniel GARRIGUE
Député de la Dordogne

Nos réf : DG/SI/08-38

Monsieur Hervé MORIN
Ministre de la Défense
14, rue Saint Dominique
452 ARMEES

Paris, le 28 avril 2008

Monsieur le Ministre, *cher Hervé,*

Après avoir rencontré votre chef de cabinet M. Alain Marc, j'ai l'honneur de vous adresser la note ci-jointe relative à l'avenir de l'Etablissement Spécialisé du Commissariat de l'Armée de Terre (ESCAT) de Bergerac.

En effet, si je comprends bien le souci de réorganisation du ministère de la Défense que vous conduisez aujourd'hui, je dois vous faire observer que cet établissement est déjà lui-même déjà très largement engagé dans cette démarche.

Sa suppression, pour l'éclater plus près des unités, constituerait à mon sens à bien des égards un retour en arrière, voire même une perte pour les armées, compte tenu de l'efficacité du système de distribution par correspondance (DPC) qui a récemment fait l'objet d'investissements importants.

En outre, l'effort d'externalisation de cet établissement, qui compte pour l'essentiel des personnels civils, a déjà été largement poussé.

Je vous serais donc très reconnaissant de bien vouloir examiner ce dossier avec beaucoup d'attention.

Veuillez croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma parfaite considération.

Amicalement,
Daniel GARRIGUE

